

AFFAIRES GÉNÉRALES
(Répertoire G)

CHEMIN DE FER
du Nord
TRAVAUX ET SURVEILLANCE

Section N°

*Bâtiments
et constructions diverses*

17

Subdivision N°

DIVERS

Liasse N°

Sous-liasse N°

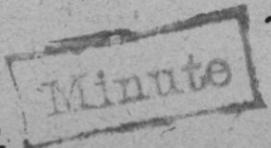
Répertoriée également à :	
Son	Sub.
Son	Sub.
Son	Sub..
Son	Sub.
Son	Sub.
Son	Sub.

Dossier N° 79 Bâtiments susceptibles d'être supprimés
sur les lignes coordonnées

Registre d'ordre { Année 1943 Nos 1872
Année 19 Nos
Année 19 Nos

N° des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
	1943					
1	18/11	Guillaume		Vézien	d	
2	1/12	Demaux		I.V	d	

Décalque à M Castelain M Paris, le 1 Janvier 1943
29.11.43



NORD

Secteur

Service Central

1 DEC 1943

V.T.S.N. d.G

Région

Bâtiments susceptibles

d'être supprimés sur les lignes coordonnées et divers.

Bâtiments susceptibles d'être supprimés sur les lignes coordonnées

au cours de la réunion des Directeurs de l'Exploitation du 11 novembre 1943, M. le Directeur Général

a décidé que les Régions rechercheraient les bâtiments qui pourraient être supprimés sur les lignes coordonnées de manière, d'une part, à éviter des dépenses d'entretien, et, d'autre part, à permettre le remplacement des matériaux à provenir de ces suppressions.

Voilà

En conséquence, je vous prie, dans cet ordre d'idée, de me adresser vos propositions, établies d'accord avec vos Collègues EX et M.T.

Ces propositions devront comporter, en outre au sujet de la démolition, des bâtiments en question, la première en

les faire

CLASSE

27 NOV 1943

étaient sur sol à leur emplacement,
la nature et la quantité des
matériaux acceptables 5 être
remplacés.

Le Chef de la Division de l'Entretien

A
25-11
M. G. S.

Bâtiments couverts et
divers
Bâtiments susceptibles d'être
détruits sur les lignes
cordonnées.

NORD - TRAVAUX	
1 NOV 1943	
Rep G	1943
N° 1872	P.

Décisions prises par M. le Directeur Général
à la réunion des Directeurs de l'Exploitation
du II Novembre 1943.

1085° -Bâtiments.-

Les Régions rechercheront les Bâtiments qui peuvent être supprimés sur les lignes coordonnées de manière, d'une part, à éviter les dépenses d'entretien, d'autre part, à permettre le réemploi de matériaux provenant de ces bâtiments.

Monsieur DEMAUX;

Monsieur VIGIER;

Monsieur CASTELIN.

18/II/43. "GUILLAUME"

19/11/43 hme. Castelin

18.11.2013 mme en partie fait
dry 22/11/43

M. l' Ingénieur en Chef

Ce joint note à tous les I.V
pour envoyer propositions établies
d'accord avec leurs Collègues EX et M.T

Le 23/11/43.

A.

Expédié le
1.12.43
by

GRADY